

Trois associations comptent sur Bruxelles pour empêcher la construction de ponts

■ Le département envisage de réaliser des ponts à Mardié, Sully-sur-Loire et Baule. Trois associations s'appuient sur l'adoption d'un rapport par le Parlement européen pour dénoncer ces projets.

Un scoop pour Mardiéval, Environnement 2015, à Sully-sur-Loire, et Baule association urgence Loire environnement (BAULE) !

L'approbation du rapport Hammerstein par le Parlement européen, le 23 septembre dernier, est d'une importance cruciale pour ces trois associations engagées contre le projet du département de construire trois franchissements de la Loire, à Mardié, Sully-sur-Loire et Baule.

Un pas de plus vers la Cour européenne

Le rapport insiste effectivement sur la nécessité de préserver le patrimoine du Val de Loire, inscrit à l'Unesco depuis 2000.

Il prend acte « des critiques formulées par la commission des pétitions à la suite de sa mission d'enquête dans le Loiret, en France, en 2007, et, en particulier, demande aux autorités françaises de prendre des mesures concrètes pour garantir le respect des directives communautaires qui risquent d'être violées,



VENDREDI, A ORLÉANS. Lors d'une conférence presse, l'association Mardiéval a rappelé son engagement.

si certains projets de construction de ponts sur la Loire sont maintenus (...).

Pour Jean-Marie Salomon, de l'association Mardiéval, la donne est changée : « Alors que l'on demandait à Éric Doligé (président du conseil général du Loiret) de réviser ses plans, il continuait comme si de rien n'était. Là, ce sont les autorités

françaises qui peuvent intervenir. Ce rapport est un pas de plus dans l'antichambre de la cour européenne de justice s'il n'y a pas de changements. »

Les associations restent donc mobilisées. Mardiéval présentait, hier vendredi, à Orléans, lors d'une conférence de presse, la plaquette d'information qu'elle destine à Bruxelles.

Le document résume leurs arguments en faveur d'une révision des projets de franchissement de la Loire à Mardié, Sully-sur-Loire et Baule. Il rappelle aussi les engagements de l'État français, signataire de la convention du patrimoine mondial. Et insiste, enfin, sur le manque de réflexions préalables au lancement du projet.

L. M.

Une politique de transport préférée au pont

Notre écrivains dans notre précédente édition : l'enquête publique sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) a reçu un avis favorable des trois commissaires enquêteurs, avec deux réserves néanmoins.

Elles concernent la création d'une voie parallèle à l'A 71, au sud de la Loire (réserve n° 1), et la construction d'un nouveau pont, à l'est d'Orléans (réserve n° 2).

Une modification en perspective

C'est à propos de la seconde

réserve que Jean-Vincent Valliès, maire de Chécy (PS), a souhaité réagir.

Il souligne d'abord, avec satisfaction, « la forte participation des habitants à l'enquête publique. Et la reprise, par les enquêteurs, de la quasi totalité des arguments des maires de l'est d'Orléans ».

« Compte tenu du contexte de crise, du changement des habitudes de transport, de l'installation de nouvelles municipalités et des difficultés de l'Agglo, il est nécessaire de privilégier une politique ambitieuse de transport en commun, et de voir ses

effets, plutôt que de mettre en place un pont. »

Jean-Vincent Valliès insiste : « Si rien ne change, cela veut dire qu'il y a quelque chose de grave. Ce serait une injustice. Miser sur le transport en commun est une obligation pour le développement durable, l'aménagement du territoire et par rapport aux attentes des citoyens. »

Pierre Charron, maire (sans étiquette) de Mardié, qui soutient également la seconde réserve, ajoute : « On ne peut pas faire des travaux qui altèrent l'espace du Val ligérien. Il

faudra pondérer les éléments pour pouvoir débattre et avoir de nouvelles prescriptions d'orientation générale. » L'édile compte aussi « s'appuyer sur le rapport Hammerstein pour faire valoir nos revendications et ne pas construire le pont à l'endroit qui est prévu ». David Thiberge, maire (PS) de Saint-Jean-de-Braye, et Jacques Bié, maire (SE) de Combleux, ont d'ores et déjà exprimé leur soutien à la réserve n° 2. Pour l'heure, aucune date n'est retenue par l'Agglo pour évoquer une nouvelle fois le sujet d'un franchissement de la Loire, à l'est d'Orléans.